

**Le Conseil Municipal souhaite aux Chamblétois
une Bonne et Heureuse Année 2019**

Janvier 2019 — N° 71



**Le Maire
Alain CHANIER**

Chers concitoyens,

C'est avec plaisir, dévouement que je vous présente au nom du Conseil municipal et de moi-même les meilleurs vœux pour cette nouvelle année, une bonne santé une pleine réussite suivant vos ambitions.

2019, verra la concrétisation de l'installation de nos assistantes maternelles dans ce local qui accueillera dans un premier temps 12 enfants et dans un deuxième temps 16 enfants.

Cette nouvelle activité permettra à Chamblet un service de proximité pour une aide aux parents et le maintien du dynamisme de notre commune.

Un second projet avec la construction d'une nouvelle cantine adaptée à l'accueil des enfants ainsi que les conditions de travail du personnel, mais également une réflexion sur les économies d'énergie.

Pour information un projet éolien est à l'étude, et s'il arrive à terme il y a aura 3 ou 4 éoliennes suivant

le résultat des vents, cela sera soit l'un soit l'autre, mais ça ne sera pas plus.

Chamblet peut se féliciter de voir progresser sa population, ce qui n'est pas le cas de communes voisines qui sont fortement en baisse d'où l'intérêt pour Chamblet de maintenir et de créer des infrastructures dynamisant l'attractivité la notre.

Bonne et heureuse année 2019

Actualités

Voeux de la municipalité

Lundi 14 janvier, Alain CHANIER entouré des membres du conseil municipal, a présenté ses vœux devant près de 100 personnes comprenant les personnalités, les représentants des associations, les chefs d'entreprises ainsi que tous les acteurs de la vie chamblétoise.

Le maire a commencé son intervention en déplorant le mal être illustré par les différents mouvements sociaux et ressenti par tout le monde, quelle que soit la fonction occupée. L'actualité 2018 à Chamblet, a vu la construction de la Maison d'Assistants Maternelles et l'ouverture du cabinet d'infirmières. Les assistantes maternelles ont remercié les élus et tous les partenaires qui leur ont apporté une aide matérielle ou financière. Les infirmières ont salué l'accueil des élus et les travaux effectués, qui leur permettent aujourd'hui d'être satisfaites de leur choix d'installation à Chamblet. La progression régulière de la population chamblétoise justifie tout à fait le besoin et le bon fonctionnement de ces services.



Le maire a remercié les différents interlocuteurs financiers même si leurs aides ne compensent pas entièrement les dotations de l'État en chute libre, mais permettent la mise en œuvre des projets. Suite au transfert de la compétence assainissement au SIVOM de la région minière, ce service est chargé du lancement des études pour la nouvelle station d'épuration et de la réalisation des travaux

d'assainissement de la rue de la Faucherelle. En 2019, les travaux d'enfouissement des réseaux route de Commeny et des Ferrières seront également engagés en lien avec les concessionnaires.

Le maire a ensuite évoqué le projet de cantine dont les travaux démarreront prochainement ainsi que le démarrage des études pour une nouvelle salle polyvalente qui se situera sur le complexe Gustave Piot. Le maire a également déploré les incivilités de plus en plus préoccupantes auxquelles sont confrontés les élus : dégradations de mobilier public, vitesse excessive, entretien des haies, dépôts d'immondices, etc ...



Les propos d'Alain CHANIER ont été complétés par les personnalités présentes. Bruno ROJOUAN, président de Commeny Montmarault Nérès Communauté a rappelé les nombreux domaines pour lesquels les interventions de l'intercommunalité sont bénéfiques au territoire : économie, habitat, logement, urbanisme, enfance, jeunesse ... Quant au président du conseil départemental, il a fait un peu d'histoire locale en détaillant l'origine du nom « Bourbonnais Bourbonnaises » qui vient d'être officialisé pour les habitants de l'Allier.

Avant de lui donner la parole, Alain CHANIER a invité madame la sous-préfète à venir visiter Chamblet afin de lui montrer les réalisations de ces derniers mandats et l'utilisation des aides financières de l'État. Cette dernière a évoqué par des exemples concrets, l'assistance apportée par ses services dans l'instruction des grands dossiers du territoire.

Le maire a aussi souligné la riche vie associative qui permet d'organiser des manifestations phares, telles que la Fête du Bœuf ou le Téléthon qui fédèrent généralement les bénévoles de l'ensemble des associations.



Alain CHANIER a terminé son intervention en remerciant les élus, le personnel communal, l'équipe pédagogique pour son animation remarquable de l'école ainsi que les entreprises qui présentent une diversité appréciable pour la population sans oublier les agriculteurs. Il a conclu en rappelant ses vœux de bonne et heureuse année 2019 et surtout bonne santé à tous, souhaitant que les structures aient les moyens adaptés à la réalisation de leurs projets.

Maison d'Assistants Maternelles (MAM)

Béatrice CELESTE, Laëtitia JULLIARD, Laure LACROIX et Béatrice PEILLAUD ont créé l'association « RiBBambelle & Compagnie » pour assurer la gestion de la MAM. La structure ouvrira ses portes début mars, sans aucune intention de perturber les activités des assistantes maternelles indépendantes.

Dans un premier temps, 12 enfants pourront être accueillis, puis 16 par la suite de 7h à 18h30.

Quelques places sont encore disponibles, renseignements et inscriptions au : 06 13 56 20 91.

Conseil municipal du 15 novembre 2018

Désamiantage maison ROBIN

Une consultation a été lancée auprès de 3 entreprises (SBDR désamiantage, DMA (Dépose Matériaux Amiante) et CMB (Constructions Métalliques Bourbonnaises)), pour les travaux de désamiantage de la maison ROBIN, située 9 route de Commentry, qui doivent être réalisés préalablement à la déconstruction.

Suite à l'analyse des offres réalisée par la commission travaux, le conseil municipal décide par 12 voix pour et 1 abstention (Michel HUREAU), de retenir la proposition de l'entreprise CMB, moins-disante, pour un montant de 15 650 € HT.

Motion relative à l'affaire BERGERAT

La décision rendue par le Tribunal

Administratif de Clermont-Ferrand le 16 octobre 2018 dans l'affaire qui oppose Mme Marie-France BERGERAT à la commune de Chamblet, condamne pécuniairement la commune pour un montant total de 10 297,23 €.

Le Maire fait part de son souhait d'interjeter appel de cette décision devant la Cour Administrative d'Appel de Lyon et précise que l'assurance de la commune, GROUPAMA, a donné son accord quant à la poursuite de la procédure en appel.

Le conseil municipal, par 11 voix pour, 1 contre (Michel HUREAU) et 1 abstention (Delphine MICHARD), prend acte du jugement rendu le 16 octobre 2018 et réaffirme son soutien aux décisions prises par le Maire dans le cadre de la délégation donnée par le conseil municipal et à celles qu'il sera amené à prendre en l'espèce pour défendre les intérêts de la commune.

Conseil municipal du 17 novembre 2018

Annulation délibération du 27 septembre 2018 portant promesse de constitution de servitudes entre Vents d'Oc et la commune de Chamblet

Le 27 septembre 2018, le conseil municipal a décidé de consentir à la société Vents d'Oc une promesse de bail emphytéotique dans le cadre de la réalisation d'un parc éolien.

Suite à une observation du service du contrôle de légalité de la sous-préfecture de Montluçon, il convient d'annuler ladite délibération qui se trouve entachée d'illégalité pour les motifs suivants :

- Ce point ne figurait pas à l'ordre du jour sur la convocation de la réunion du 27 septembre 2018.

- La promesse de bail emphytéotique portait sur 3 parcelles communales, 7 chemins ruraux et une voie communale. Si la société Vents d'Oc sollicitait sa réalisation, le bail emphytéotique serait conclu pour une durée de 25 ans. Or, aux termes de l'article L. 451-1 du code rural et de la pêche maritime, « le bail emphytéotique de biens immeubles confère au preneur un droit réel susceptible d'hypothèque... ». Par conséquent, ce bail constitue une subdivision du droit de propriété et son attribution est assimilable à une aliénation temporaire. L'attribution d'un droit réel sur un chemin rural ne peut s'envisager qu'à l'issue de la procédure prévue par l'article L. 161-10 du Code rural et de la pêche maritime, c'est-à-dire après la réalisation d'une enquête publique.

Le Conseil Municipal, décide, à l'unanimité, d'annuler la délibération du 27 septembre 2018 portant promesse de constitution de servitudes entre Vents d'Oc et la commune de Chamblet.

Promesse de bail emphytéotique et de constitution de servitudes entre Vents d'Oc et la commune de Chamblet

La société Vents d'Oc a présenté au Conseil Municipal, le 4 mai 2017, un projet de parc éolien qui pourrait être implanté

sur la commune de Chamblet. Un accord de principe pour la conduite des études de faisabilité technique et environnementale, le dépôt des demandes administratives et l'établissement des accords fonciers, a fait l'objet d'une délibération lors de la séance du 8 juin 2017.

Considérant que la commune de Chamblet est propriétaire de parcelles situées sur la zone potentielle communale et nécessaires à la réalisation dudit projet, le conseil municipal doit se prononcer sur ce dernier.

Le conseil municipal, décide, par 8 voix pour, 2 voix contre (Laurence CAMUS, Nicole COSSIAUX) et 2 abstentions (Michel HUREAU, Delphine MICHARD), de consentir à la société Vents d'Oc une promesse de bail emphytéotique et de constitution de servitudes d'une durée de cinq ans, pouvant être prorogée une fois pour une durée de deux ans ou de plein droit en cas de recours contre l'une des autorisations administratives nécessaires à la réalisation du parc éolien.

Cette promesse de bail emphytéotique et de constitution de servitudes, consentie à titre gratuit, porte sur les parcelles ZS 1, ZT 5 et ZT 6 situées sur la commune de Chamblet. La Société Vents d'Oc pourra à tout moment demander la réalisation de la promesse, par l'envoi d'une lettre recommandée avec demande d'avis de réception. Le cas échéant, le bail serait conclu pour une durée de 25 ans, pouvant être prorogé deux fois pour une durée de 10 ans à la demande de la société. Il porterait exactement sur les mêmes parcelles que celles objet de la promesse de bail emphytéotique.

Infos diverses...

Tri'fou mobile :

7, 8 et 9 février à Deneuille-les-Mines
28, 29 et 30 mars à Saint-Angel.

Logements Libres :

1 T3 et 1 T4 impasse des Tourterelles.

Garage à louer : Un grand garage-atelier impasse des Tourterelles.

Rencontres avec les habitants

Afin de clore le cycle des réunions de quartier, le 19 octobre, les élus avaient invité les habitants des Terres Fortes, des Thuelles, de la rue de la Fontaine, des Marais et du Pavillon. Alain CHANIER a tout d'abord évoqué la construction bien avancée de la Maison d'Assistantes Maternelles, l'ouverture du cabinet d'infirmières et le projet de nouvelle cantine.



Les personnes présentes ont ensuite fait part de différents désagréments constatés dans leur secteur : le camion du SICTOM qui abîme les potelets et laisse des tâches d'huile, les travaux de la fibre non achevés qui rendent une chaussée dangereuse pour les cyclistes, les fossés de l'ancienne route de Commentry qui ressemblent à des poubelles, le manque de visibilité au stop de la rue de la Fontaine aux Marais ou les difficultés de croisement en raison de véhicules mal garés. Les élus ont partagé les nombreuses incivilités constatées et le maire s'est engagé à informer les services tels que le SICTOM. Les riverains ont également sollicité la création d'un cheminement piétonnier sécurisé entre Les Terres Fortes et le bourg.

Rencontres avec les agriculteurs

Samedi 15 décembre, élus et agriculteurs ont débattu de leurs préoccupations.

Alain CHANIER a tenu à rappeler les nuisances occasionnées par le manque d'entretien des haies, qui détériorent les voiries communales, aussi bien chez les agriculteurs que chez les particuliers. De leur côté, les agriculteurs se sont étonnés de certains travaux de réfection de chaussée qui ne sont pas durables dans le temps. Ils ont également signalé que leurs tracteurs, dont les pneus sont plus larges que les anciens matériels, n'endommageaient pas plus les routes que par le passé. Les éoliennes ont fait débat même si la majorité des agriculteurs avoue ne pas pouvoir être contre, à condition que leur implantation ne nuise pas à l'exploitation des terres.



Les agriculteurs ont conclu ce moment d'échanges en disant que finalement « ça n'allait pas si mal que ça à Chamblet ».

L'agenda du trimestre

19 mars : Commémoration de la guerre d'Algérie

30 et 31 mars : Amicale de Pêche - Remise des cartes

Repas de Noël à la cantine

Le dernier repas de l'année 2018 à la cantine a revêtu les couleurs de Noël. Rolande et ses collègues avaient minutieusement préparé un menu de circonstance avec : mini pâté en croûte au saumon, chapon farci aux marrons et pomm'ététoiles, kidiboo, bûche glacée poire chocolat arrosée de Champomy.



Les enfants se sont régalés dans une ambiance festive.

Le Père Noël aux Champs d'blé

La dernière journée avant les vacances scolaires a été très animée pour les enfants de l'école avec jeux et vidéos proposés par les enseignants.

Dans l'après-midi, le Père Noël est passé dans les différentes classes pour distribuer aux enfants quelques friandises offertes par l'Amicale Laïque et les cadeaux par la Mairie. Le Père Noël a pris beaucoup de plaisir à faire des photos avec les enfants avant de poursuivre ses activités nombreuses en cette période.



La journée s'est terminée dans chaque classe autour d'un goûter offert par la mairie.

Repas du personnel et des enseignants

Vendredi 21 décembre, employés municipaux et enseignants ont répondu à l'invitation du conseil municipal pour partager une soirée conviviale autour d'un couscous afin de clôturer une année riche en activités.



Depuis 2016, l'organisation de ce repas indépendamment du repas de Noël de la cantine permet à l'ensemble du personnel communal de profiter pleinement de ce moment de convivialité.

Commémoration de l'armistice

La cérémonie célébrant le 100^{ème} anniversaire de l'armistice du 11 novembre a débuté par le dépôt de gerbes par les représentants du monde combattant et la municipalité, au son de la musique de la Garde républicaine. Les enfants de l'école ont ensuite lu des témoignages de personnalités locales ayant vécu l'armistice de 1918.



Après la lecture des messages et la sonnerie aux morts, une trentaine d'enfants de l'école ont entonné une vibrante Marseillaise, sous la baguette de Cédric CLAIRET, avant qu'Alain CHANIER et André ROUX ne saluent les porte-drapeaux. Cette cérémonie s'est clôturée par un lâcher de pigeons par la société colombophile de Montluçon.

La Grande Guerre exposée

À l'occasion du centenaire de l'armistice, la mairie a réalisé une exposition à partir du livre de Jean-Paul MICHARD « Les enfants de Chamblet morts pour la France ». De nombreuses affiches évoquant le souvenir de chaque soldat chamblétois mort pour la France en 1914-1918 étaient exposées à la salle polyvalente pendant quelques jours. Elles présentaient la photographie, l'état civil, la profession exercée, le parcours militaire, les dates et lieux de décès, le lieu d'inhumation de chaque militaire.



Les enfants de l'école ont pu découvrir cette exposition ainsi que le public, notamment durant la journée du 11 novembre, au cours de laquelle, Jean-Paul MICHARD s'est attaché à répondre aux questions des visiteurs. En 2014, à l'occasion du centenaire du début de la Grande Guerre, il lui était apparu naturel de faire revivre, dans un ouvrage, le souvenir de ces 87 jeunes hommes partis d'un village et revenus dans un cercueil.

Repas communal des aînés

Comme le veut la tradition, les élus ont accueilli les aînés pour le repas annuel de l'amitié. Près de 90 convives ont dégusté le repas préparé et servi par le traiteur Loisy. L'après-midi était animé par Maurice,

Doudou et Alain qui ont permis aux invités de digérer sur la piste de danse. En fin de soirée, les aînés se sont quittés ravis, en promettant de se retrouver en 2020 !



Cabinet d'infirmières

Depuis le 1^{er} novembre, Amandine et Anne-Sophie ont ouvert leur cabinet d'infirmières, 2 rue des Artisans.

Après plusieurs années passées dans divers services hospitaliers, leur choix s'est porté sur les soins libéraux et sur la commune de Chamblet pour être au plus près de la population et de ses besoins en constante évolution.



Quelques travaux de cloison, d'électricité et de plomberie réalisés par la mairie suivis de gros nettoyages et de réfection de peintures et de sols par les infirmières ont permis à Amandine et Anne-Sophie de s'installer dans les locaux de l'ancienne boulangerie.

Les soins à domicile ou au cabinet sont pris sur rendez-vous en appelant Amandine ARROYO au 06 70 77 75 40 ou Anne-Sophie LEBRAT au 06 25 17 88 42.

Nous leur souhaitons la bienvenue à Chamblet et une pleine réussite dans leurs nouvelles activités.

Le printemps de Chamblet se prépare

Le dimanche 5 mai est retenu pour la journée publique du Printemps de Chamblet. Les membres de la commission extra-municipale ont déjà de nombreuses idées d'animations innovantes en lien avec la nature comme c'est le cas chaque année.

Les Amis de Saint-Maurice

L'assemblée générale, présidée par Pierre THUELIN, a permis de faire le point sur les activités de l'association.

La première marche des clochers a rassemblé 60 participants ravis des commentaires de Jean-Paul MICHARD sur le patrimoine local. Le président a remercié les bénévoles pour le nettoyage de l'église en septembre et la municipalité pour l'entretien du chemin de ronde du clocher. La fête de Saint-Maurice a été l'occasion de découvrir la belle boîte réalisée par Jean VIGNON pour protéger le moule à hosties.



La réfection de la statuette de Saint-Maurice sera réalisée en 2019 par Samuel CHERPRENET, restaurateur d'œuvres d'art à Huriel. La restauration des croix a été commandée à l'entreprise NADOT. Celle des portes de l'église est à envisager prochainement.

Le bilan financier annuel fait ressortir une gestion maîtrisée des dépenses. Le conseil d'administration a été reconduit à l'identique. Pierre THUELIN souhaite profiter du prochain forum des associations pour exposer des photos relatant l'histoire de l'église.

Rallye Landier

Le 17 novembre dernier, le Rallye Landier a fêté Saint-Hubert à Archignat suite à l'invitation des chasseurs de Lombost. Encore une belle journée où tout était organisé parfaitement bien et les renards ont été beaucoup plus rusés que nous. Maintenant la saison bat son plein et des sorties ont lieu toutes les semaines jusqu'à fin mars.



Calendrier des manifestations du trimestre

- 9 mars** : Boom de l'École
- 17 mars** : Randonnée des pissenlits du Comité des Fêtes
- 25 mars** : Rencontre Tarot du Club de l'Amitié des Aînés Ruraux
- 7 avril** : Course aux Oeufs de l'Amicale Laïque
- 7 avril** : Repas anniversaire du Club de l'Amitié des Aînés Ruraux
- 12 avril** : Carnaval de l'École
- 13 avril** : Repas annuel Amicales Chasse et Pêche
- 4 mai** : Concert Bouquets d'Harmonies
- 5 mai** : Printemps de Chamblet

Le Téléthon à Chamblet

A partir de Septembre, « Chamblet Téléthon » a organisé les activités afin d'œuvrer pour la réussite du TELETHON 2018 : cueillette de pommes, fabrication de jus de pommes et vente de pommes. Tout au long du trimestre, à Chamblet, pas moins de 70 bénévoles se sont mobilisés régulièrement dans les différentes tâches. La vente de pommes du dimanche matin fut une grande réussite. Les écoles en partenariat avec le Club des Aînés ont ouvert les activités du weekend des 7 et 8 décembre, et tout au long de la journée du 8 décembre, beaucoup d'associations chamblétoises ont apporté leur aide.



L'association « Chamblet Téléthon » a fait la une de FR3 en intervenant à Chamblet à 16h20 pour une retransmission en direct (consultable sur internet en tapant « Téléthon à Chamblet 2018 »). Et au final, nous sommes heureux, grâce à la mobilisation de tous, d'avoir remis un chèque de 26 496 € à l'AFM. A savoir, en toute modestie, que plus de 10 000 € ont été récoltés à Chamblet.

Retraite sportive à Chamblet



Fin du premier trimestre de l'activité « mémoire en éveil » : nos participantes ont bûché sur Noël, quizz sur les traditions de Noël, acteurs et rôles dans le film « le père Noël est une ordure », reconnaissance de saveurs épicées ... plein de façons de travailler notre mémoire avant de terminer par une dégustation gourmande !

Les nouvelles de l'ESC

Le début de saison a été difficile pour les deux équipes : la A est dernière et la B neuvième au milieu du championnat, en espérant une meilleure deuxième partie de la saison.

Les dirigeants remercient l'Amicale Laïque pour son prêt, ainsi que tous les annonceurs et les Chamblétois pour l'accueil réservé lors du passage du calendrier.

L'ESC vous souhaite une bonne année 2019.



Comité des Fêtes

Randonnée Halloween

Samedi 27 octobre, la première randonnée nocturne d'Halloween a rassemblé plus de 250 personnes dont 73 enfants. Dès 19 heures, une inscription « Halloween » sur le clocher de l'église, les volutes de fumées au dessus des barbecues, les fidèles bénévoles déguisés pour la circonstance et la musique d'ambiance parfois effrayante donnaient le ton de la soirée. Après un échauffement sous la houlette de Corine PIVIN de l'association Vitaform, le départ a été donné par le président vêtu d'un seyant costume. Sur le parcours agrémenté d'animations parfois surprenantes, les marcheurs ont pu découvrir les chemins de la campagne chamblétoise à l'aide de leur lampe frontale. Au retour, la collation composée de potage, fromage, châtaignes et clémentines a permis de vaincre la fraîcheur.



La soirée s'est poursuivie par un concours de déguisements d'enfants. Hugues FERRAND, président du jury improvisé, assisté par Sophie AUGAGNEUR a récompensé Lana, 4 ans et Étienne, 3 ans, respectivement Miss et Mister Halloween, avant un petit feu d'artifice et quelques pas de danse.

Conseil d'administration

A l'issue des assemblées générales des 9 et 22 novembre, le conseil d'administration a été renouvelé comme suit : Fabien AUGAGNEUR, président ; David CHILARSKI et Jean-Luc COSSIAUX, vice-présidents ; Michèle DUFFAULT, secrétaire ; Colette VERTADIER, secrétaire adjointe ; Bernadette AUCOUTURIER, trésorière ; Josette AUGAGNEUR, trésorière adjointe ; Emmanuelle FLOUZAT, chargée de communication ; Christian LE THEUF, chargé des achats ; Valérie DAFFY, Éloïse SANVOISIN, Michel LANOIX, Philippe THUELIN, Jacqueline VERGNOL, membres.

Le bilan global des manifestations 2018 est très satisfaisant. La réussite de la randonnée des pissenlits et le bon déroulement de la fête de Saint-Maurice équilibrent le léger déficit de la Fête du Bœuf. Pour sa première édition, la randonnée Halloween a connu un succès inespéré.

Au vu de la forte implication demandée aux bénévoles, leur avis a été sollicité sur le maintien des différentes manifestations. Elles ont toutes été reconduites pour 2019, à la majorité. Le comité des fêtes recrute : si vous avez un peu de temps et voulez donner un coup de main à une ou plusieurs de nos manifestations, n'hésitez pas à contacter un membre du conseil d'administration. Le programme de la Fête du Bœuf est déjà bien avancé. Nous vous le présenterons prochainement.

Le comité des fêtes vous espère nombreux, dimanche 17 mars, pour la traditionnelle randonnée des pissenlits !

